

## Les personnels administratifs du spectacle vivant

Les personnels administratifs du spectacle vivant participent à la création d'un projet artistique en assurant le montage administratif et financier. Ils gèrent aussi la production, la diffusion, la communication, l'action culturelle... Maillons centraux de l'équipe, ils collaborent étroitement avec les artistes et les techniciens, mais également avec les pouvoirs publics, prestataires, fournisseurs, financeurs...

- **Les métiers de la direction d'entreprise** : directeur, administrateur, responsable administratif et financier, secrétaire général...
- **Les métiers de la production et de la diffusion** : directeur de la production, administrateur de production, chargé de production, chargé de diffusion, administrateur de tournées...
- **Les métiers de la communication, des relations publiques, de la commercialisation** : directeur de la communication, directeur de l'action culturelle, responsable communication, attaché à l'accompagnement des pratiques artistiques et culturelles, responsable billetterie...
- **Les métiers de l'accueil** : responsable contrôle et accueil, hôte d'accueil, contrôleur, attaché à l'accueil, caissier...

**Quelques métiers transversaux** : responsable des ressources humaines, comptable, secrétaire...

*L'offre d'emploi* : si la palette des métiers est riche, l'offre d'emploi est limitée.

*Types d'employeurs* : salles de spectacle (théâtres, opéras, salles de concert, auditorium, cabarets, music-hall...), compagnies, festivals, cirques, producteurs, tourneurs...

*Profil* : intérêt pour l'art et la culture, connaissances juridiques et des politiques culturelles (rôle de l'Etat, des collectivités territoriales...), langues, goût du travail en équipe, autonomie, rigueur, sens de l'initiative, organisation, adaptation, management d'équipe, réactivité, curiosité...

*Conditions* : déplacements fréquents, horaires parfois décalés, allant souvent au-delà de 35h...

► Pour en savoir plus, consulter les sites de la CPNEF-SV, de Certif Info et de l'Onisep.

L'offre de formation initiale permettant d'accéder aux métiers administratifs est très diversifiée. Elle tient compte de l'hétérogénéité des entreprises culturelles, des activités et des besoins dans le secteur. Ainsi, plus que de formation type, il serait bon de parler de parcours professionnels individuel.

### Les formations spécialisées culture

#### Enseignement public

- **Masters, doctorats** - Niveau I  
Ex. : Master 2 gestion mention management des organisations culturelles, Master administration de la musique et du spectacle vivant, Master direction de projets culturels, Master professionnel droit de l'administration territoriale...

Prérequis variables  
*Universités*

- **Licences, licences professionnelles** - Niveau II  
Ex. : Licence administration des structures du spectacle vivant, Licence professionnelle métiers de la médiation culturelle appliquée au spectacle vivant...

Prérequis variables  
*Universités*

- **Diplômes universitaires (DU)**  
Niveau variable  
Ex. : Administrateur de projets artistiques, spécialité spectacle vivant, Administrateur de projets musicaux...

Prérequis variables  
*Universités*

#### Enseignement privé

- **Titres professionnels**

Niveaux et prérequis variables

*Ecoles privées*

### Les formations généralistes

Il est possible d'accéder à ces métiers en suivant une filière généraliste, par exemple :

Administration économique et sociale  
Commerce  
Communication  
Comptabilité  
Droit  
Economie  
Gestion d'entreprise  
Management  
Ressources humaines  
Sciences politiques  
...

*Universités, écoles privées*

Néanmoins, une spécialisation pourra être utile, en s'orientant vers un master culture ou en choisissant d'effectuer des stages dans des entreprises culturelles notamment.

*Pour toutes ces formations, une pratique artistique en amateur est un plus.*